

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 janvier 2025

DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE EN
MATIÈRE ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE, ENVIRONNEMENTALE, ÉNERGÉTIQUE, DE
TRANSPORT, DE SANTÉ ET DE CIRCULATION DES PERSONNES - (N° 631)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 173

présenté par
M. Sitzenstuhl

ARTICLE 27

À l'alinéa 42, substituer au mot :

« réalise »

le mot :

« peut réaliser ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de simplification.